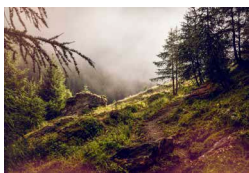
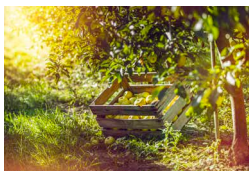




avalems

Rapport annuel 2019





VOYAGE EN VALAIS

Les illustrations de cette édition ont été gracieusement mises à disposition par Valais-Wallis Promotion.



Sommaire

02

Message du comité

04

Notre association

07

Notre organisation

08

Résumé
des activités

12

Finances

14

Formation et RH

16

Soins et Qualité

21

Accompagnement

22

Systèmes
d'information

26

Pool éthique
clinique

28

Établissements
représentés

30

Organes internes

33

Organes externes

35

Bilan

37

Comptes 2019

44

Commentaires sur
les comptes 2019

48

Rapport de l'organe
de révision



Message du comité

Un rapport annuel représente toujours l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et de planifier la suite quelle que soit la période. En 2019, les projets ont été nombreux, dans tous les domaines de l'association, avec beaucoup de succès dans la conduite des activités. Animé par les valeurs définies dans notre stratégie – Qualité, Leadership et Respect – le comité s'y est par ailleurs engagé pleinement et avec beaucoup de satisfaction.

Depuis le changement de présidence et de vice-présidence, nous avons travaillé à identifier les risques potentiels, à améliorer constamment ce qui peut l'être ainsi qu'à définir de manière précise et mesurable les objectifs concrets de notre association. Nous avons encore mieux saisi l'immense travail fourni par notre secrétariat général. Ainsi, nous travaillons sur des mesures destinées à pérenniser le magnifique travail de nos collaborateurs car le rythme est soutenu, au point qu'il ne peut durer. Il s'agit ici de l'une de nos priorités depuis juin 2019.

Par ailleurs, une feuille de route est en préparation depuis octobre 2019. Elle a pour vocation de traduire la stratégie 2020 – 2023 en projets opérationnels concrets. Les travaux avancent comme prévu et le comité sera en mesure de dévoiler cette feuille de route courant 2020. A ce titre et comme la stratégie de l'AVALEMS l'énonce, nous devons professionnaliser le domaine juridique et gagner en puissance au niveau de la communication. Ces deux axes expliquent principalement l'augmentation des cotisations décidées en Assemblée générale. Nous y mettrons un point d'honneur durant ces prochains mois.

À notre sens, le rôle d'un comité est d'assumer le pilotage stratégique, dans le respect des principes de bonne gouvernance. C'est pour cela que nous sommes élus. Ces derniers temps, notre comité a fait des choix pour l'avenir des EMS et de l'association mais aussi afin de garantir une prise en charge adéquate et de qualité des résidents, aujourd'hui et demain. En ce sens, il est inutile de tergiverser. Nous nous rendons rapidement compte que notre environnement a changé, change et changera et que la complexité augmente dans tous les domaines. Nous devons nous ouvrir aux changements et même les initier dans un rôle de précurseur. Ce rôle de leader figure très clairement sur notre stratégie. Pour le comité, le futur est synonyme de synergies, de collaborations et de rapprochements pour l'AVALEMS. Nous devons préparer l'avenir et démontrer notre proactivité en amorçant des réflexions quant à un rapprochement entre l'AVALEMS et d'autres associations actives dans le domaine des soins de longue durée. Nous sommes persuadés qu'il s'agit de la voie à privilégier pour faire face à la complexité.

Les bases sont solides; il est temps de poser des réflexions sur plusieurs années afin de maintenir ce bel élan et de garantir aux EMS valaisans un rôle de premier plan dans le domaine des soins de longue durée.

La confiance de nos membres nous motive et nous encourage à continuer en 2020 à travailler avec détermination et beaucoup d'implication pour le bien de tous les résidents de nos institutions.

Nous vous remercions tous sincèrement pour votre engagement durant cette année écoulée.



Dr. Franz Schmid
Président



Hervé Fournier
Vice-Président



Arnaud Schaller
Directeur





Notre association



41

Nombre de membres



52

Nombre de sites exploités



3'261

Nombre de lits



1'143'322

Nombre de nuitées BESA



4'835

Nombre de postes



3'385

Nombre d'employés EPT



242

Nombre d'apprentis



Env. **300** millions

Chiffre d'affaire cumulé

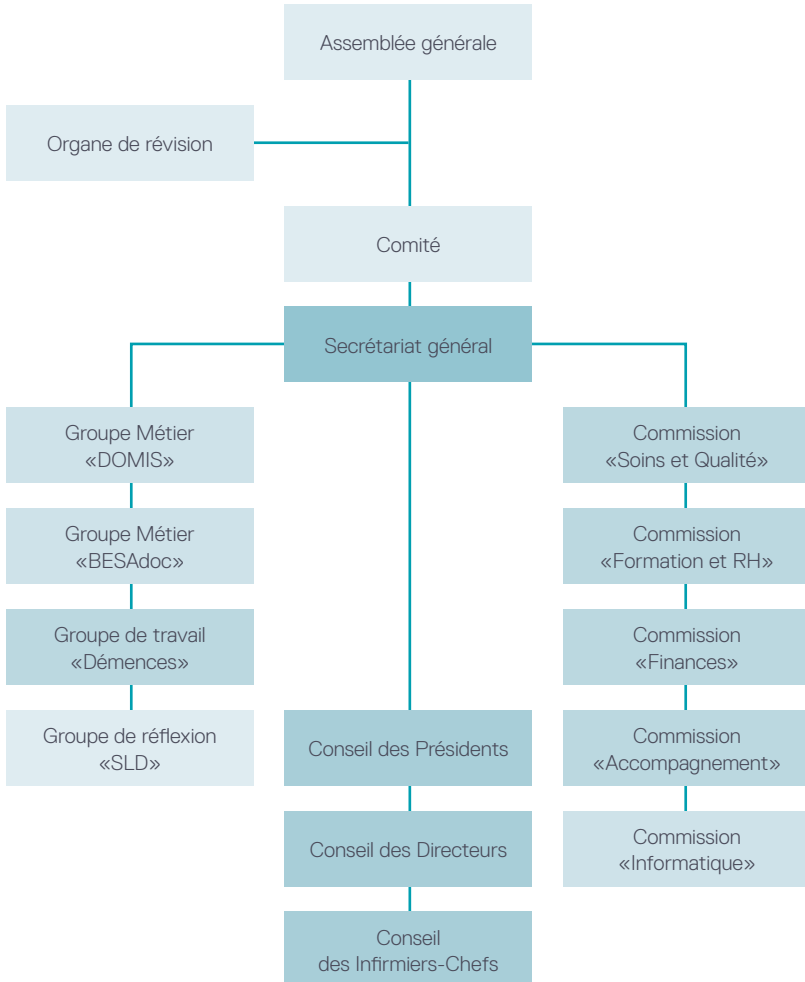


©Valais - Wallis Promotion - Tamara Berger





Notre organisation





Résumé des activités

L'année 2019 a été riche en projets et réussites pour les EMS valaisans et pour l'AVALEMS.

D'importants changements sont à noter au niveau du comité de l'association. En effet, M. Franz Schmid, vice-président, a été nommé président en juin suite au départ de M. Georges-Albert Héritier. M. Hervé Fournier a accédé à la vice-présidence et Mme Annette Weidmann, directrice de la fondation «La Résidence» (à Sion, Viège et Unterems), a intégré le comité. L'Assemblée générale a également officialisé le départ de M. Markus Lehner, remplacé au comité par M. Anton Kiechler, directeur de l'EMS St. Theodul à Fiesch.

Le Pool éthique clinique est entré officiellement en fonction. Outre le traitement des premières requêtes, il a travaillé à la rédaction d'une charte éthique à l'attention des EMS affiliés et, en cette année électorale, d'un document relatif aux défis éthiques liés à l'exercice des droits politiques des résidents des EMS.

Au niveau stratégique, des changements significatifs ont été apportés. Dans ce registre et afin de limiter les risques financiers et juridiques découlant des systèmes d'information, l'Assemblée générale a décidé de créer une société anonyme regroupant toutes les activités du domaine des systèmes d'information. La société «IT SLD Solutions SA» reprendra dès le 1er janvier 2020 la gestion de tous les contrats et engagements informatiques existants et la direction en sera confiée au responsable des systèmes d'information actuel, M. Steve Crittin, avec l'appui d'un conseil d'administration.

Sur le plan national, l'AVALEMS a, en 2019, présidé par son directeur la plateforme latine de CURAVIVA Suisse et a siégé au sein du comité exécutif de CURAVIVA Suisse. Plusieurs rencontres ont été initiées et organisées dans toute la Suisse romande. L'objectif de ces rencontres est d'échanger sur les pratiques et de porter une voix forte au sein du comité de CURAVIVA Suisse.

Les membres de l'AVALEMS ont approuvé à l'unanimité l'adhésion à la convention administrative de la communauté d'achat HSK, négociée au niveau suisse par une délégation dans laquelle siégeait le directeur de l'AVALEMS en tant que représentant pour la Suisse latine. Au niveau cantonal, les négociations ont continué avec les assureurs pour l'assistance pharmaceutique et ont abouti à la signature d'une convention formelle avec les trois groupes d'assureurs (CSS, Santé Suisse et HSK).

L'Assemblée générale a également été appelée à se prononcer sur la révision des directives liées à la tenue de la comptabilité financière et à la clôture des comptes pour les EMS ainsi que sur le plan comptable. Un travail conséquent a été réalisé par la commission «Finances»

en collaboration avec plusieurs fiduciaires. L'objectif était de se mettre en conformité avec les normes suisses. Le nouveau plan comptable sera mis en production pour le 1^{er} janvier 2021.

Durant l'année 2019, l'AVALEMS a défendu les intérêts de ses membres par de multiples moyens. Sous l'angle politique, cinq positions officielles de l'AVALEMS ont été envoyées aux députés valaisans. Un débat politique, animé par le rédacteur en chef du Nouvelliste Vincent Fragnière, a été organisé avec les candidats au Parlement fédéral. Deux rencontres ont été organisées en 2019 avec Mme la Conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten. Enfin, le groupe de réflexion «Soins de longue durée» s'est penché sur l'amélioration de la coordination régionale entre prestataires de soins de longue durée (EMS, CMS, physio, ergo, médecin) en examinant quelques modèles d'intégration régionaux (Sierre et Val d'Illeiez).

Au niveau de la communication, l'AVALEMS a participé à la campagne d'image «Infirmier-ère – le métier le plus important de Suisse», pilotée par CURAVIVA sur les soins de longue durée. Elle a été présente dans les médias à de nombreuses reprises et ce dans les deux régions linguistiques, sur des sujets comme le besoin en formation des soignants, le droit au suicide assisté, la collaboration entre EMS et médecins, le prix AVALEMS abordant le thème de la sur-médication.

Quatre communiqués aux médias concernant l'activité de l'association ont été diffusés et plusieurs prises de position ont été émises suite à des consultations, notamment sur la mise à disposition des places de stage et d'apprentissage dans le domaine des soins de longue durée, le système de gestion des incidents (rapport du CSPQS) ou encore l'évaluation des besoins en réadaptation. L'AVALEMS s'est également positionnée dans la presse cantonale sur différentes thématiques.

Plusieurs conventions ont été élaborées dans le but d'unifier et simplifier les pratiques, notamment avec la Ligue pulmonaire, Diabète Valais ou le Diocèse de Sion pour l'accompagnement spirituel des résidents. Une convention a été signée avec la Société médicale du Valais. L'établissement d'une charte de collaboration et l'établissement de contrats types pour Médecins répondants et Médecins psychiatres répondants font également partie des travaux accomplis par l'AVALEMS durant cette année, sans oublier les négociations avec PharmaValais et les assureurs.

Le catalogue 2020 des formations continues sur lequel a planché tout au long de l'année la responsable «Soins et Qualité» a été finalisé en octobre. Les formations proposées aux membres touchent aux soins et à l'accompagnement (démence, troubles de la déglutition, diabète, prévention de la maltraitance, soins palliatifs, assistance respiratoire), mais aussi au bénévolat en

EMS ou encore à la préparation à la retraite. Plus de vingt cours sont proposés en 2020 afin de répondre aux besoins des institutions et offrir des formations complémentaires. L'AVALEMS va en outre héberger des formations de partenaires, par exemple sur les directives anticipées et sur les soins palliatifs.

Le Conseil des infirmiers/ères-chefs/ffes d'octobre s'est déroulé à la toute nouvelle Résidence Pré-du-Chêne à Venthône et a abordé avec des experts les thématiques de la gestion des équipes de soins («grademix, skillmix, generationmix») ainsi que la santé bucco-dentaire des résidents, sujet qui a passionné l'assemblée.

Le groupe de travail «Démences» a élaboré un projet de convention CCPP (Centre de compétences en psychiatrie et psychothérapie) et a travaillé d'arrache-pied à la rédaction d'un concept Démence commun, qui sera mis à disposition des EMS membres en 2020.

Le premier Prix AVALEMS a récompensé Mme Sophie Bochatay pour son remarquable travail de Bachelor effectué à la HES-SO Valais-Wallis sur le thème de la réduction de la prescription de neuroleptiques et d'antidépresseurs. Le Prix AVALEMS créé dans le cadre de la stratégie 2019 – 2023 a pour but d'accorder une attention soutenue aux défis auxquels est confronté le personnel en EMS.

Dans le domaine informatique, les membres du Valais romand ont voté par circulaire pour un changement du dossier de soins informatisé. Sa mise en place a été parfaitement organisée et BESAdoc a été déployé au début du mois d'octobre dans tous les établissements du Valais romand. La charge de travail consécutive à ce changement a été particulièrement importante pour les EMS mais aussi pour le secrétariat général, qui a mis sur pied de nombreux cours de formation sur le logiciel BESAdoc. Les premiers retours sont très satisfaisants.

Suite à une phase de test, il a été décidé de rapatrier l'hébergement de DOMIS auprès du fournisseur lui-même, afin de résoudre des problèmes récurrents de connexion, d'impression et de lenteur. Le changement a eu lieu en toute fin d'année 2019 et a occasionné des perturbations importantes, qui ne sont aujourd'hui pas encore totalement réglées.

Le secrétariat général a mis à disposition des établissements via l'extranet toute une série de recommandations de pratique. Par ailleurs, 34 bulletins d'information ont été communiqués aux membres afin de relayer des informations sur de nombreux sujets, notamment opérationnels. Tout ce travail n'aurait pas été possible sans l'engagement des membres, des partenaires, du comité, des commissions ainsi que du secrétariat général.





Finances

Le domaine «finances» a été actif sur de nombreux fronts en 2019. Le secrétariat général a conduit certains travaux tandis que la commission «Finances» s'est réunie à deux reprises. Les travaux dans ce domaine se sont essentiellement portés sur les points suivants:

RECOMMANDATIONS DE PRATIQUE

Afin d'uniformiser les pratiques au sein de l'association et sur demande de certains membres, la commission a travaillé à l'élaboration de plusieurs recommandations de pratique, à savoir la facturation des jours d'entrée et de sortie des résidents, y compris en cas d'hospitalisation ou de transfert d'un EMS à un autre ainsi que les directives sur les prestations financées par le résident. Ces recommandations ont été soumises au comité pour validation, puis diffusées sur le site internet de l'AVALEMS.

RÉVISION DU PLAN COMPTABLE

Suite à l'entrée en vigueur du nouveau droit comptable au 1^{er} janvier 2013, puis au 1^{er} janvier 2015, l'AVALEMS a décidé de donner mandat à la commission «Finances» de travailler sur une révision du plan comptable harmonisé. Cette révision complète a nécessité diverses auditions par la commission «Finances», notamment du Service de la santé publique et de quelques membres. Une fiduciaire a accompagné les travaux de la commission. Il convient de préciser que les problématiques liées aux statistiques de dotation en personnel sont réglées par l'introduction de ce nouveau plan comptable. Toutes les remarques des membres ont également été traitées et, dans la mesure du possible, intégrées à cette révision. Après de nombreuses séances à ce sujet entre 2016 et 2019, ces travaux sont aujourd'hui terminés. Un mandat de contrôle de la proposition de nouveau plan comptable a été donné à la fiduciaire APROA. Le 28 novembre 2019, cette révision a été acceptée par l'Assemblée générale.

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE DES EMS

Parallèlement à la révision du plan comptable, la commission «Finances» a saisi l'opportunité de réviser les directives concernant la tenue de la comptabilité financière et la clôture des comptes des EMS. Ces modifications ont été entérinées en 2019 par l'Assemblée générale et seront défendues auprès du Service de la santé publique lors des futures discussions à ce sujet.

CENTRALE D'ACHAT LIMA

Le secrétariat général a débuté une étude sur le recours par le biais de l'AVALEMS à une centrale d'achat pour le réassort des stocks des EMS, dans un premier temps uniquement pour le matériel d'incontinence. Dans ce cadre, l'AVALEMS étudie toute mesure de réduction

des coûts LiMa, en collaboration avec le Service de la santé publique. Dans ce cadre, les travaux 2019 ont essentiellement consisté à s'assurer de la conformité juridique quant aux achats regroupés.

ASSUREURS-MALADIE

Le domaine «finances» a activement collaboré à la négociation entre les assureurs-maladie et les prestataires de soins afin que les conditions-cadres pour les EMS valaisans soient améliorées. Ainsi, au terme d'une année de négociations, les membres de l'AVALEMS ont approuvé à l'unanimité l'adhésion à la convention administrative de la communauté d'achat HSK. Ces négociations administratives se poursuivront en 2020 avec CSS et Tarifsuisse. Par ailleurs, les négociations ont continué avec les assureurs pour l'assistance pharmaceutique et ont abouti à la signature d'une convention formelle avec les trois groupes d'assureurs (CSS, Santé Suisse et HSK). A la fin 2020, l'assistance pharmaceutique tombera et les premiers retours des assureurs démontrent que d'importants changements interviendront dans ce secteur.

SAISIE DU TEMPS DE TRAVAIL

Le secrétariat général a débuté en 2019 les recherches sur les outils disponibles pour effectuer la prochaine saisie du temps de travail (LAMal / non-LAMal) prévue pour 2023. Cette analyse permet d'identifier les soins qui sont dispensés, lesquels sont assimilés soit à des prestations de la LAMal, soit à d'autres prestations. Plusieurs options sont à l'étude avec comme objectif principal de limiter la charge de travail supplémentaire au sein des EMS valaisans. Des discussions plus poussées seront menées en 2020 avec la commission et le Service de la santé publique.



Formation et RH

Durant l'année 2019, la commission «Formation et RH» s'est réunie à trois reprises et a travaillé sur les thématiques suivantes:

CONDITIONS SALARIALES

Une simulation des grilles salariales AVALEMS a été établie dans le but d'atténuer les différences avec les CMS et d'aboutir à une courbe de progression linéaire, plus en phase avec les attentes des nouvelles générations. Cette simulation a nécessité des calculs complexes. Le projet a finalement été différé en raison des trop grandes disparités salariales constatées. De plus, l'introduction d'un salaire minimum de 4'000.- CHF a été analysée et proposée au comité.

DOTATION DU PERSONNEL

Les nouvelles directives cantonales d'exploitation d'EMS ont réduit le nombre de groupes de dotation à trois. La commission «Formation et RH», consultée au sujet de cette modification, l'a soutenue, relevant toutefois qu'une identification correcte des fonctions est cruciale. Des discussions ont relevé certaines problématiques du sous-financement des fonctions hors effectifs LAMa. Ces préoccupations ont été abordées lors de discussions avec le Service de la santé publique.

ANALYSE RH

Sur mandat de l'AVALEMS, le bureau Vicario Consulting a réalisé une enquête pour analyser le fonctionnement actuel des EMS en termes de ressources humaines et notamment de gestion des risques psychosociaux. Sept EMS valaisans y ont participé, pour un total de 160 collaborateurs. Onze domaines clés des RH ont été examinés. Vicario Consulting a ensuite transmis un rapport individualisé aux EMS participants et formulé des recommandations pour l'AVALEMS.

BÉNÉVOLES VALAIS-WALLIS

La commission a rencontré la secrétaire générale de l'association «Bénévoles Valais-Wallis» afin d'en mieux connaître les activités. Cette rencontre a abouti à une proposition d'adhésion, à laquelle les membres de l'AVALEMS se sont montrés favorables. Aussi, un modèle de convention pour les bénévoles souhaitant travailler en EMS a été proposé aux membres.

RECOMMANDATIONS DE PRATIQUE

La commission est régulièrement consultée pour des questions techniques. Elle discute le cas, transmet sa proposition de réponse au membre, puis décide de la pertinence ou non de rédiger une recommandation de pratique. Les questions fréquemment posées en 2019 ont été transmises aux juristes du Service de la protection des travailleurs pour approbation. Les recommandations de pratique qui en ressortent seront publiées début 2020 sur le site de l'AVALEMS.





Soins et Qualité

Au cours de l'année 2019, la commission «Soins et Qualité» s'est réunie à trois reprises. Suite à l'Assemblée générale du 28 novembre 2019, M. Markus Lehner s'est retiré du comité de l'AVALEMS. Il a donc laissé sa place de président de commission à M. Anton Kiechler. M. Lehner reste toutefois actif au sein de la commission en tant que membre. M. Reinhard Venetz renonce quant à lui à son mandat et sera remplacé dès 2020 par Mme Geneviève Délèze. Nous remercions MM. Lehner et Venetz pour leur engagement et souhaitons la bienvenue à M. Kiechler et Mme Délèze.

FORMATIONS CONTINUES

La complexification des soins en EMS exige des compétences toujours plus spécifiques, actualisées en permanence et intégrant de multiples dimensions. Le développement de la formation continue devient incontournable pour répondre aux besoins des institutions et assurer des prestations de qualité. Désormais, l'AVALEMS propose un catalogue annuel de formation continue, en collaboration avec différents partenaires. Les tarifs de ces formations sont calculés prix coûtant afin de permettre au plus grand nombre de participer. La commission «Soins et Qualité» a contribué à la sélection des thématiques prioritaires et a pu compter sur le partenariat de la commission «Formation et RH» pour mettre en œuvre ce projet. A l'avenir, cet axe de prestations sera développé et enrichi afin de répondre toujours mieux aux besoins des institutions.

PRIX AVALEMS

Dans le but d'encourager les jeunes professionnels à s'intéresser de plus près au monde des soins de longue durée, plus précisément au domaine stationnaire, l'AVALEMS a mis sur pied cette année le «Prix AVALEMS», en partenariat avec la HES-SO et avec la contribution de la commission «Soins et Qualité». Ce prix récompense un travail de Bachelor remarquable effectué à la HES-SO Valais-Wallis sur une thématique liée aux soins à la personne âgée en institution. Un règlement précise les conditions liées à l'attribution de ce prix et est désormais communiqué chaque année aux étudiants de la HES-SO.

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Les travaux préparatoires relatifs à la réalisation d'une enquête globale de satisfaction des résidents et de leurs proches dans l'ensemble des EMS du canton en 2020 ont eu lieu tout au long de l'année, en partenariat avec la HEdS Fribourg et la HES-SO Valais-Wallis pour le module informatique. Les objectifs visés par cette enquête sont d'une part l'obtention de données unifiées, objectives et factuelles, indispensables à l'association pour poursuivre sa mission de défense des intérêts de la branche auprès des décideurs, et d'autre part la mise

en évidence de thématiques qui polarisent afin d'identifier les potentiels d'amélioration les plus pertinents. L'envoi des courriers aux résidents et aux proches pour la récolte des données est prévu en avril 2020.

SANTÉ BUCCO-DENTAIRE

Un groupe de travail chargé d'élaborer un concept cantonal en matière de santé bucco-dentaire des personnes âgées a siégé tout au long de l'année, sous le pilotage du Dr Etienne Barras. Ce groupe de travail s'est réuni à quatre reprises, avec pour objectifs de dresser un état des lieux de la situation valaisanne concernant la santé bucco-dentaire des personnes âgées, de formuler des recommandations et des propositions d'actions fédérant les différents acteurs et d'en articuler les coûts. Le rapport final a été rédigé fin 2019 et remis au Département. Une position officielle du canton suite à ces propositions devrait être communiquée au cours du premier semestre 2020.

CAHIER DES CHARGES

Pour répondre aux besoins exprimés par les membres, les travaux préparatoires en vue de la proposition d'un modèle type de cahier des charges pour les infirmières spécialisées et les infirmières cliniciennes et infirmières cliniciennes spécialisées ont eu lieu durant le deuxième semestre 2019. Une proposition a pu aboutir en fin d'année et sera traitée par la commission «Formation et RH» dans le courant du premier trimestre 2020. L'objectif est d'en proposer une version finalisée au cours du premier trimestre 2020.

QUALIVISTA

Pour tenir compte de la nouvelle possibilité offerte aux institutions de choisir l'organisme de certification avec lequel elles veulent travailler, un règlement à l'attention des institutions et des organismes de certification a été élaboré en vue des prochains audits Qualivista. Ce dernier vise notamment à clarifier les processus, le rôle des parties impliquées et les conditions d'attribution, de renouvellement et de suspension du label.

DÉMENCES

Le groupe de travail «Démences» de l'AVALEMS a initié ses réflexions parallèlement au groupe de travail cantonal. Une proposition de convention avec l'Hôpital du Valais relative aux modalités de collaboration dans le domaine de la psychiatrie de la personne âgée est en cours d'élaboration. Un avant-projet a été rédigé par l'AVALEMS et est actuellement à l'étude au niveau de l'Hôpital du Valais. Un modèle de concept Démence est également en cours de rédaction. Sa publication est prévue pour la fin du premier semestre 2020.

CHARTRE/MODÈLES DE CONTRATS

La collaboration initiée en 2018 avec la SMVS s'est poursuivie en 2019, avec la signature d'un modèle de contrat de collaboration avec le médecin répondant et le médecin psychiatre répondant. Nous avons également pu présenter aux membres de la SMVS le nouveau dossier de soins BESAdoc au cours de l'assemblée générale annuelle qui les a réunis au mois de novembre 2019. Une collaboration a également été initiée dans le domaine de la sécurité de la médication en EMS et se verra concrétisée en 2020 par un projet pilote mis en place dans cinq EMS du canton en 2020 et conduit par la Fondation Sécurité des patients Suisse.

BESADOC

Afin que les équipes soignantes puissent disposer d'intégrer la démarche de soins de manière dynamique et professionnelle, qui réponde à une logique clinique en conformité avec les standards actuels et qui fournisse des données exploitables à des fins d'amélioration continue des pratiques, un nouveau dossier de soins a été déployé au cours du dernier trimestre 2019 dans l'ensemble des établissements du Valais romand, à l'issue de travaux préparatoires conséquents. Le défi fut majeur pour tous: analyser les produits, assurer le financement, planifier le changement et mobiliser l'ensemble du personnel des institutions en faveur d'une métamorphose impactant significativement les pratiques quotidiennes (BESAdoc et sa suite sont à la fois un changement d'outils et une manière nouvelle de concevoir et d'organiser la documentation des soins et la collaboration interprofessionnelle), tout en assurant la continuité des soins dispensés aux résidents, y compris durant cette transition.

Au terme de l'année, un pas immense a été franchi. L'évolution n'est pas terminée et les équipes soignantes sont encore dans une phase de transition. Le dossier de soins aura encore besoin de temps pour apporter sa pleine plus-value, potentialiser les liens avec les autres modules de la suite BESA, utiliser pleinement la technologie web qui permet notamment d'afficher les données sur smartphones, tablettes et PC et développer des fonctionnalités visant à permettre une connexion à la future plateforme e-Health/DEP. Il n'est cependant pas trop tôt pour se réjouir du chemin déjà parcouru, de l'engagement considérable du personnel des institutions et de la partition désormais jouée à l'unisson entre les institutions du Haut-Valais et celles du Valais romand par rapport à l'utilisation d'un même outil informatique pour les soins.

HYGIÈNE - LABEL ICH

Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture a souhaité qu'un label relatif à l'hygiène soit intégré dans le système de qualité Qualivista. Le but recherché par

l'introduction de ce label était d'une part de déterminer une norme et ainsi garantir un niveau de qualité minimal concernant l'hygiène et la prévention des infections dans les EMS du Canton du Valais, et d'autre part de permettre l'amélioration continue dans ce domaine grâce au partenariat avec l'ICH. La commission de prévention et contrôle de l'infection (PCI) de l'AVALEMS a suivi et accompagné la mise en œuvre de ce projet durant l'année 2019. Les premiers audits dans les institutions ont eu lieu au cours du dernier trimestre 2019 et se poursuivront tout au long de 2020. A noter également qu'au cours de l'année 2019, un référent hygiène par site a été nommé dans chaque institution et qu'un cahier des charges type a été rédigé pour décrire le poste et la mission de la personne qui occupe cette fonction.







Accompagnement

A trois reprises, la commission s'est réunie dans les locaux de l'AVALEMS pour explorer le mandat et orienter son activité pour sa deuxième année d'existence. Mme Annie Nuti de l'EMS de St-Maurice remplace Mme Murielle Simon et M. René Wyssen rejoint le groupe afin de permettre une représentation de la région du Haut-Valais. La commission a précisé son cahier des charges, son rôle, son fonctionnement et ses limites. Cette base primordiale permet de donner un point de départ à son activité. La commission a également profité de modifier son appellation vers la commission «Accompagnement socioculturel» afin de donner une notion plus générale de l'accompagnement et de sortir d'un principe qui pourrait être perçu comme uniquement occupationnel. Nous relevons un très bon esprit d'échange et de réflexion ainsi qu'une satisfaction croissante des professionnels présents.

COLLABORATION AVEC LES PAROISSES

La collaboration entre le Diocèse de Sion, l'Abbaye de St-Maurice et l'Église Réformée Évangélique du Valais, les EMS valaisans et l'AVALEMS est désormais favorisée grâce à une charte validée et signée par les différentes parties. Cette base peut être utilisée en offrant plusieurs modalités d'application respectant ainsi la volonté des EMS ou des paroisses de proximité quant au rôle de l'accompagnement spirituel. Les mécanismes et les principes de collaboration y sont précisés. Un exemple de la charte est disponible sur le site de l'AVALEMS.

CONCEPT D'ACCOMPAGNEMENT

Tout au long de l'année, la commission s'est penchée sur les modèles d'accompagnement validés par les associations faitières de Suisse romande mais également sur les concepts transmis par plusieurs membres de l'AVALEMS. Les enjeux quant à la rédaction d'un modèle de concept d'accompagnement sont nombreux. La commission a avancé dans ces travaux qui se prolongeront sur l'année 2020.

CONSULTATIONS

La commission «Accompagnement socioculturel» a été consultée par le secrétariat général de l'AVALEMS sur plusieurs sujets et thématiques. Sur cette base, la commission a traité des sujets en lien avec les travaux de CURAVIVA Suisse et de l'OrTra SSVs et a pu émettre des recommandations à destination de l'AVALEMS.



Systemes d'information

DOMIS: BASE DE DONNÉES

L'année 2019 a été riche en changements et en nouvelles fonctionnalités. Pour DOMIS, le début d'année a été tout d'abord marqué par la mise en production d'une base de données des besoins en attente en EMS. L'objectif était de répondre aux recommandations de la planification des soins de longue durée et du Service de la santé publique en fournissant ainsi une tendance, au niveau des inscriptions, selon les régions. Afin de répondre à une telle demande, une base de données centralisée a été développée afin d'y enregistrer les inscriptions selon leur degré d'urgence. Pour les établissements gérant déjà leurs inscriptions dans DOMIS, le transfert vers cette base centralisée a pu être automatisé, moyennant un contrôle et une mise à jour du degré d'urgence sur les listings existants. Pour les autres établissements, une saisie manuelle a été nécessaire, laquelle a donné l'occasion de mettre à jour cette liste en y saisissant principalement les degrés «urgent» et «non-urgent». Un formulaire d'inscription en EMS a également été développé sur le site de l'AVALEMS afin d'offrir l'opportunité aux personnes de s'inscrire en ligne. Ce changement de pratique a dû également être apprivoisé par les EMS. La gestion de ces inscriptions étant, jusque-là, disparate, l'adoption du nouveau système ne s'est pas fait sans quelques accommodations. De nombreux rappels ont été faits afin d'informer et de former les EMS sur la nouvelle pratique à mettre en place. Le système actuel, bien que fonctionnel, nécessite encore quelques adaptations afin d'assurer une meilleure gestion du suivi des inscriptions. En parallèle, un affichage automatisé de la disponibilité des lits de court séjour, sur le site de l'AVALEMS, a été mis en ligne. L'objectif est de fournir au Service de coordination socio-sanitaire une vue d'ensemble des possibilités de placement de personnes devant, par exemple, quitter l'hôpital. Une première itération avec une vue sur un mois a été mise en place. Elle a ensuite été modifiée pour offrir une vue sur trois mois. La base de calcul de ces lits disponibles a aussi été discutée et revue afin de fournir un chiffre correspondant à la réalité. La bonne tenue des inscriptions de courts séjours influence bien sûr la pertinence des chiffres affichés. Des optimisations techniques et métiers seront encore effectuées afin de faciliter la gestion et d'assurer la réalité des chiffres indiqués.

DOMIS: DONNÉES SALARIALES

Afin de simplifier le transfert des données salariales et de se tourner vers le numérique, le programme ELM 4.0 de Swissdec a été mis en place. Il permet de transférer ces données chaque année à la Caisse de compensation du Canton du Valais. Vu la masse salariale que représentent les EMS valaisans, cette nouvelle fonctionnalité permet également de baisser les frais de gestion pour les établissements. La récolte de ces informations se fera sur toute l'année et le premier transfert aura lieu début 2020.

DOMIS: FACTURATION ÉLECTRONIQUE

Le développement pour l'envoi de factures de manière électronique aux assurances maladies a également été effectué et mis en production en début d'année. Cette fonctionnalité a été activée uniquement pour l'assurance maladie CSS afin de s'assurer du bon fonctionnement du processus. La numérisation de cette nouvelle fonctionnalité a impacté la manière de gérer la facturation ainsi que le contrôle des possibles refus électroniques des assurances maladies. Ces différents aspects ont repoussé l'activation aux autres assurances maladies à début 2020.

DOMIS: HÉBERGEMENT

Le dernier changement survenu a été le déplacement de l'hébergement de DOMIS chez NEXUS le 19 décembre. Cette décision a été prise pour trois raisons principales. Premièrement, l'abandon d'OMNIS, hébergé à la SUVA, pour l'utilisation du nouveau dossier de soins BESAdoc pour les établissements du Valais francophone au mois d'octobre a eu comme conséquence de laisser la solution DOMIS orpheline à la Clinique romande de réadaptation. Cet hébergement était jusqu'ici également géré contractuellement par la société KAInfo, fournisseur du logiciel abandonné, OMNIS. Ensuite, en donnant la gestion en main propre, à la société NEXUS, d'une solution d'hébergement pour son application, elle est garante de toute la ligne d'exploitation afin de remédier définitivement aux difficultés récurrentes d'impression et de lenteur. Enfin, afin de réduire la complexité des systèmes d'information, de faciliter la gestion de DOMIS et d'éviter de multiples interlocuteurs, une gestion intégrée de l'hébergement par le fournisseur lui-même offre l'opportunité d'un partenariat direct et simplifié. Suite à la décision de l'Assemblée générale du mois de juin d'entériner ce changement, un environnement d'hébergement de test a été fourni par NEXUS afin d'effectuer des tests de charge d'août à novembre. Ces derniers étant concluants, la date de bascule du 19 décembre a été maintenue. Malheureusement, la charge inattendue des vérifications des droits d'utilisateurs et une sous-estimation des capacités des serveurs de connexion ont engendré une surcharge qui a amené de nombreuses coupures, lenteurs et erreurs de connexion à partir du 26 décembre. Des discussions ont été lancées avec NEXUS et elles se poursuivront début 2020 afin de prendre les mesures et garanties nécessaires pour la suite de l'utilisation de DOMIS.

BESADOC POUR LE VALAIS ROMAND

Suite à la décision, fin 2018, d'acquérir le module BESA Qualité (pour tous les établissements) et BESA Ressource (uniquement pour le Valais francophone) nécessaires pour fournir les indicateurs nationaux de qualité à l'Office fédéral de la santé publique à partir de 2019,

les formations sur ces nouveaux modules ont été finalisées en début d'année. L'activation du module Qualité au mois de mai a ainsi permis de fournir la première volée de ces indicateurs. Ce changement pour le personnel soignant des établissements francophones a engendré une réflexion globale, fin 2018, sur la suite à donner quant à la pertinence de l'utilisation d'OMNIS comme dossier de soins. En effet, avec l'acquisition de ces 2 modules, 3 modules, sur les 4 que compte la solution BESA, sont à présents utilisés. Les conséquences engendrées par l'utilisation de ces nouvelles fonctionnalités, les besoins grandissants en développement, la qualité du suivi de la prise en charge et la satisfaction du Valais germanophone de leur dossier de soins BESAdoc ont amené les établissements francophones à valider l'acquisition de ce dernier module BESAdoc.

Vu également les besoins connexes pour l'animation, la cuisine et le service technique, la version BESAdoc «Plus» a été choisie. Un travail conséquent a été entrepris afin d'informer, de former et de préparer au mieux le changement décidé pour le début octobre. Plus de 30 jours de formation ont été organisés et la préparation entre KAlno et TECOST du transfert des données a permis ainsi de basculer vers le nouveau dossier de soins sans difficulté technique majeure. Il est clair que pour le personnel soignant un tel changement a impliqué une charge conséquente et le temps imparti était serré. Un groupe métier BESAdoc, déjà existant dans le Valais germanophone, sera lancé début 2020 afin d'améliorer de façon continue la prise en charge des résidents. Le changement a été rapide et les coûts de sortie d'OMNIS conséquents mais c'est également une vision à long terme qui a appuyé cette démarche. En effet, des projets à venir comme le développement d'un module animation, l'intégration du dossier électronique du patient ou encore l'intégration potentielle de Curatime relativisent l'aspect financier et la promptitude de la démarche.

ARCHIVAGE DES DONNÉES

Une solution d'archivage est en préparation afin de respecter le cadre légal quant à la conservation des données. Elle sera finalisée au premier trimestre 2020 et validée par le préposé cantonal à la protection des données et à la transparence.





Pool éthique clinique

Le Pool éthique clinique (ci-après PEC) a débuté ses activités à la fin 2018 et s'est réuni à sept reprises durant l'année 2019.

PREMIERS TRAVAUX

Sa première tâche a tout naturellement consisté à se donner un règlement de fonctionnement ainsi qu'un processus de traitement des demandes qui lui sont adressées. L'art. 3 du règlement a été modifié en date du 11 novembre 2019 afin de préciser le cahier des charges de ses membres et permettre au PEC d'avoir recours aux commissions permanentes de l'AVALEMS, notamment à la commission «Soins et qualité ». Le règlement est publié dans l'onglet réservé au PEC sur le site de l'AVALEMS.

Le PEC s'est ensuite attaché à définir la notion de «clinique» dans le cadre des soins de longue durée. Il n'a pas voulu limiter sa compétence aux seuls «actes au chevet du patient/résident». Il a estimé qu'à l'instar d'un hôpital, un EMS est un lieu de soins ; toutefois, il est également un lieu de vie. La notion de «clinique» se réfère dès lors à une prise en charge globale du résident dans toutes ses dimensions.

Durant l'année 2019, le PEC s'est attelé à deux chantiers importants, à savoir l'élaboration d'une Charte éthique de l'AVALEMS et une réflexion sur les défis éthiques liés à l'exercice de la citoyenneté et des droits civiques des résidents ou dit autrement «Être citoyen en EMS – défis éthiques». Les travaux vont se poursuivre durant cette année.

Le PEC entend également émettre une recommandation spécifique sur les mesures de contrainte tant au niveau de leur nature, de leur utilisation que de la procédure qui doit être mise en place. Le PEC prendra le pouls du terrain sur ce sujet délicat et sensible lors de la prochaine journée des EMS valaisans organisée par l'AVALEMS.

COMITÉ

Conformément au cahier des charges, le PEC était initialement composé de cinq membres, soit d'une présidente juriste, d'un philosophe, d'un éthicien, d'une soignante et d'un médecin généraliste, également médecin répondant d'un EMS. Suite aux démissions du Pr François-Xavier Putallaz (pour fin 2019) et de Geneviève Délèze (pour fin février 2020), le comité de l'AVALEMS a décidé de maintenir et repourvoir ces deux postes. Sur demande de la présidente, il a décidé d'élargir le PEC en lui associant un médecin psychogériatre. L'entrée en EMS arrivant de plus en plus tardivement grâce notamment aux mesures permettant un maintien à domicile, la problématique des démences s'intensifie. Il est donc

nécessaire que le PEC puisse disposer de cette compétence. Une mise en postulation a eu lieu pour rechercher un.e soignant.e, un.e psychogériatre et un.e philosophe ou éthicien.ne afin de compléter le PEC. Dès mars 2020, il sera ainsi composé de six membres représentant cinq domaines de compétence. Par ailleurs, à la suite de la démission de la titulaire, le PEC a pu compter dès octobre 2019 sur l'excellente collaboration de sa secrétaire Sylvie Micheloud.

INTERPELLATIONS

Durant l'année 2019, le PEC a été interpellé à deux reprises par courrier et par le biais du formulaire en ligne. Dans les deux cas, il a dû décliner sa compétence au motif que la question soulevée n'impliquait pas de conflit de valeurs ni d'élément éthique. Il a pu cependant profiter de ces interpellations pour mettre en place les processus de traitement des demandes ordinaires et urgentes.

VISIBILITÉ

Finalement, le PEC a constaté qu'un grand travail doit encore être fait pour que son existence soit connue des personnes qui ont qualité pour le saisir. C'est d'ailleurs un des objectifs de la participation du PEC à la prochaine journée des EMS valaisans organisée par l'AVALEMS, tout comme le fait d'entrer en relation et de prendre le pouls des professionnels sur le terrain. Un pas a été fait dans ce sens: un site internet est en cours de création et devrait être fonctionnel fin juin 2020 (www.pool-ethique-clinique.ch et www.klinischer-ethik-pool.ch). Une partie accessible au public intégrera notamment des informations sur la composition et l'activité du PEC ainsi que les institutions affiliées. Des documents seront mis à disposition et un formulaire permettra l'annonce des cas de manière simplifiée. Une partie «extranet» sera réservée aux membres affiliés. Ce site remplacera l'actuel onglet «Pool éthique clinique» sur le site de l'AVALEMS, ce qui permettra de renforcer l'indépendance du PEC par rapport à l'AVALEMS, indépendance souhaitée par les deux parties.

Géraldine Gianadda,
Présidente du Pool éthique clinique



Établissements représentés

BRIGUE

Haus «ST. THEODUL», Alters-, Wohn- und Pflegeheim	FIESCH
«SENIORENZENTRUM» Naters	NATERS
«ENGLISCHGRUSS - leben im alter»	BRIG-GLIS
Alters- und Pflegeheim «ST. RITA»	RIED-BRIG

VIÈGE

Altersheim «ST. PAUL»	VISP
Altersheim «EMSERBERG»	UNTEREMS
Pflegeheim für Betagte «MARTINSHEIM»	VISP
Haus für Betreuung und Pflege «ST. MAURITIUS»	ZERMATT
Alters- und Pflegeheim «HENGERT»	VISPERTERMINEN
Senioren- und Pflegeheim «ST. NIKOLAUS»	ST. NIKLAUS
Alters- und Pflegeheim «ST. ANTONIUS»	SAAS-GRUND
Haus der Generationen «ST. ANNA»	STEG
Altersheim «ST. BARBARA» Lötschental	KIPPEL
«ST. JOSEF», Oberwalliser Alters- Pflege- und Behindertenheim	SUSTEN
Alters- und Pflegeheim «RINGACKER»	LEUK-STADT
Alterswohnung «LEUKERBAD»	LEUKERBAD
Alterswohnung «SUNNUSCHIL»	GUTTET-FESCHEL

SIERRE

Foyer «ST-JOSEPH»	SIERRE
Résidence «LES JASMINS»	CHALAIS
Résidence «BEAULIEU»	SIERRE
Résidence «PLANTZETTE»	SIERRE
EMS «LE CHRIST-ROI»	LENS
Résidence «PRÉ-DU-CHÊNE»	VENTHONNE
Home «LE CARILLON»	ST-LÉONARD

SION

Résidence «ST-SYLVE»	VEV
Home «LES CRÊTES»	GRIMISUAT
Résidence médicalisée «LE GLARIER»	SION 2 NORD
Maison «ST-FRANCOIS»	SION
EMS «GRAVELONE»	SION
EMS «ST-PIERRE»	SION
EMS «LES VERGERS»	APROZ
Home de «ZAMBOTTE»	SAVIÈSE
Foyer «MA VALLÉE»	BASSE-NENDAZ
Foyer «HAUT DE CRY»	VÉTROZ
Foyer «PIERRE-OLIVIER»	CHAMOSON

MARTIGNY

Foyer «SCEUR LOUISE BRON»	FULLY
Foyer «LES COLLOMBEYRES»	SAILLON
Foyer «LES ADONIS»	CHARRAT
Foyer «LES FLEURS DE VIGNE»	LEYTRON
Tertianum «LES SOURCES»	SAXON
Résidence «JEAN-PAUL»	RIDDES
«CASTEL NOTRE-DAME»	MARTIGNY
Tertianum «LES MARRONNIERS»	MARTIGNY
Tertianum «LES TOURELLES»	MARTIGNY
Maison de «LA PROVIDENCE»	MONTAGNIER
Maison de «LA PROVIDENCE»	ORSIÈRES

MONTHÉY

Foyer «ST-JACQUES»	ST-MAURICE
Foyer «OTTANEL»	VERNAYAZ
Home «LES TILLEULS»	MONTHÉY
EMS «LES 3 SAPINS»	TROISTORRENTS
Résidence «LA CHARMAIE»	MURAZ
EMS «RIOND-VERT»	VOUVRY



Représentants

Organes internes

Comité AVALEMS	Georges-Albert Héritier, président (jusqu'au 27 juin 2019)	Home de Zambotte
	Franz Schmid, président (depuis juillet 2019, auparavant vice-président)	Martinsheim
	Hervé Fournier, vice-président (depuis juillet 2019)	La Charmaie
	Jean-Michel Bagnoud	Foyer St-Joseph
	Nicolas Kaufmann	Les Fleurs du Temps
	Christophe Germanier	Foyer Haut de Cry
	Annette Weidmann (depuis juillet 2019)	Fondation La Résidence
	Markus Lehner (jusqu'au 28 novembre 2019)	Martinsheim
	Anton Kiechler (depuis décembre 2019)	St. Theodul
Organe de révision	Claude Crettol	Association Beaulieu
	German Varonier	St. Josef, Susten
Secrétariat général	Arnaud Schaller	Directeur
	Regina von Roten	Responsable Administration
	Steve Crittin	Responsable Système informatique
	Valentine Bregy-Tornay	Responsable Soins et Qualité
	Sylvie Micheloud	Collaboratrice administrative (depuis octobre 2019)
Valériane Grichting	Collaboratrice administrative (jusqu'en juin 2019)	
Commission «Finances»	Nicolas Kaufmann, président	Les Fleurs du Temps
	Christian Venetz	St. Josef, Susten
	Damien Petrucci	Home Les Tilleuls
	Claude Crettol	Association Beaulieu
	Christian Rey	St-François
	Myriam Morand	La Providence
	Valériane Grichting (jusqu'en juin 2019)	AVALEMS
Arnaud Schaller	AVALEMS	

Commission «Formation et RH»	Jean-Michel Bagnoud, président	Foyer St-Joseph
	Michel-Eric Lamon	Foyer Haut de Cry
	Fabienne Rossoz	Résidence Jean-Paul
	Jean-Jacques Rochel	Home Les Tilleuls
	Ingrid Berchtold	St. Antonius
	Martin Kalbermatter	Haus der Generationen
	Regina von Roten	AVALEMS
	Arnaud Schaller	AVALEMS
Commission «Soins et Qualité»	Markus Lehner, président	Martinsheim
	Anton Kiechler (depuis novembre 2019)	St. Theodul
	Chrystel Carrupt	Le Glarier
	Ingrid Grand	St. Josef, Susten
	Nathalie Aeberhard	Foyer St-Jacques
	Pierre-Louis Abbet	La Providence
	Reinhard Venetz (jusqu'en novembre 2019)	Sankt Mauritius
	Rose-Marie Steffen	Le Glarier
	Valentine Bregy-Tornay	AVALEMS
Commission «Accompagnement»	Jérémie Lugari, président	Castel Notre-Dame
	Emilie Métroz	Riond-Vert
	Eloise Crettaz	Foyer Pierre-Olivier
	Fabienne Yamasathien	St-Joseph
	Murielle Simon (jusqu'en février 2019)	St-Sylve
	Annie Nuti (depuis février 2019)	St-Jacques
	René Wyssen (depuis mai 2019)	Martinsheim
Valentine Bregy-Tornay	AVALEMS	
Groupe Métier «DOMIS»	Florence Georges	Le Glarier
	Annick Muzzetto	Riond-Vert
	Raphaël Bidaud	St-Jacques
	Urban Eyer	Santa Rita
	Christophe Thurre	Les Fleurs du Temps
	Steve Crittin	AVALEMS
Valentine Bregy-Tornay	AVALEMS	

Groupe Métier «BESAdoc»	Eva Schnidrig	Martinsheim
	Beatrice Kalbermatten	Santa Rita
	Manfred Hertli	Englichgruss
	Nadine Perren	Seniorenzentrum Naters
	Claudine Schmid	Sankt Nikolaus
	Svetlana Tsaynits	Emserberg
	Vanessa Stach	St. Josef, Susten
	Bernadette Müller	St. Theodul
	Christine Eggs	Englichgruss
	Jennifer Sarbach	Sankt Nikolaus
	Cornelia Jentsch	St. Theodul
Steve Crittin	AVALEMS	
Groupe de travail «Démences»	Perrine Fragnière	Les Crêtes
	Geneviève Mabillard Pallara	Foyer St-Joseph
	Martine Moix	St-Sylve
	Chantal Lenoir	Les Tilleuls
	Marie-Claude Bochatay	Castel Notre-Dame
	Valentine Bregy-Tornay	AVALEMS

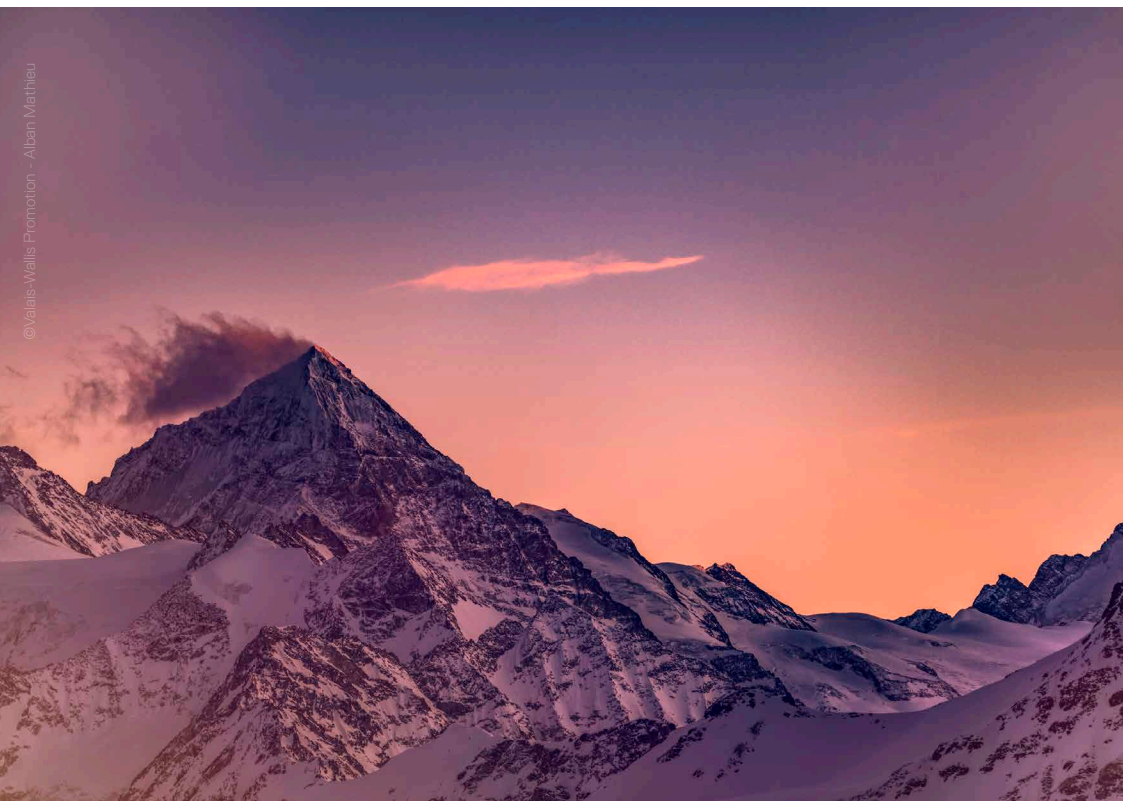


Représentants

Organes externes

OrTra	Comité	Arnaud Schaller, AVALEMS
	Commission Santé	Valentine Bregy-Tornay, AVALEMS
	Commission Social	Jérémie Lugari, Castel Notre-Dame
	Commission Intendance	Susana Gaillard, Foyer Haut De Cry
	Commissaire de branche ASSC et ASA Haut-Valais	Manuela Ruppen
	Commissaire de branche ASSC Bas-Valais	Fabrice Berthelot, Castel Notre-Dame
	Commission Cours interentreprise ASSC Haut-Valais	Stefanie Zimmermann, Martinsheim
CURAVIVA Suisse	Curaviva, Plateforme Latine	Arnaud Schaller, AVALEMS Hervé Fournier, La Charmaie
	Curaviva, Comité exécutif	Arnaud Schaller, AVALEMS
	Commission Formation et RH latine	Regina von Roten, AVALEMS
GT cantonaux	Démences	Nicolas Kaufmann, Les Fleurs du Temps Edith Schwery-Kalbermatter, Haus der Generationen Arnaud Schaller, AVALEMS Valentine Bregy-Tornay, AVALEMS
	Santé buccale	Régine Vouilloz, St-Joseph Martine Moix, St-Sylve Valentine Bregy-Tornay, AVALEMS
	Coordination des stages dans les domaines santé et social	Arnaud Schaller, AVALEMS
Groupes d'accompagnement	Proche-aidant	Arnaud Schaller, AVALEMS
	Action diabète	Arnaud Schaller, AVALEMS
Commissions pour la validation des acquis	ASSC	Chrystel Carrupt, Le Glarier
	GEI	Michel-Eric Lamon, Foyer Haut de Cry

Autres	Assistance pharmaceutique	Arnaud Schaller
	Commission pour la santé des patients et la qualité des soins (CSPQS)	Reinhard Venetz, Seniorencentrum Naters
	Prévention et contrôle des infections ICHV	Jean-Jacques Rochel, Les Tilleuls Laure Delaloye, Les Vergers Ingrid Grand, St. Josef, Susten Valentine Bregy-Tornay, AVALEMS
	Comité SECOSS	Valentine Bregy-Tornay, AVALEMS





Bilan Actif

ACTIF	31.12.19		31.12.18	
	CHF	%	CHF	%
Caisse	36,50		290,10	
BCV's 102.734.77.01 AVALEMS	858 025,70		598 886,20	
BCV's 102.805.69.02	2 241,70		1 258,60	
BCV's Garantie loyer	14 958,05		14 954,30	
Trésorerie	875 261,95	88,4	615 389,20	61,7
Débiteurs-clients	1 225,00		2 350,30	
Créances résultant de restations de services	1 225,00	0,1	2 350,30	0,2
Autres créances à court terme	9 226,25		7 716,90	
Autres créances à court terme	9 226,25	0,9	7 716,90	0,8
Actifs transitoires	4 264,00		371 351,00	
Actifs de régularisation	4 264,00	0,4	371 351,00	37,3
ACTIFS CIRCULANTS	889 977,20	89,9	996 807,40	100,0
Participations	100 000,00		0,00	
Participations	100 000,00	10,1	0,00	0,0
Machines et appareils	1,00		1,00	
Mobilier et installations	1,00		1,00	
Immob. corporelles meubles	2,00	0,0	2,00	0,0
ACTIFS IMMOBILISÉS	100 002,00	10,1	2,00	0,0
ACTIF	989 979,20	100,0	996 809,40	100,0

Bilan

Passif

PASSIF	31.12.19		31.12.18	
	CHF	%	CHF	%
Dettes résultant d'achats de matières et de marchandises	18 752,70		20 700,25	
Dette à court terme résult. prestations de services	18 752,70	1,9	20 700,25	2,1
Autres dettes à court terme	32 379,00		20 432,40	
Autres dettes à court terme	32 379,00	3,3	20 432,40	2,0
Passifs transitoires	13 840,00		404 646,00	
Passifs de régularisation	13 840,00	1,4	404 646,00	40,6
Cap. étrangers à court terme	64 971,70	6,6	445 778,65	44,7
Fonds «Pool éthique clinique»	9 462,20		11 768,45	
Provisions pour projet	185 000,00		35 000,00	
Provisions pour informatique	395 000,00		195 000,00	
Provisions	589 462,20	59,5	241 768,45	24,3
Cap. étrangers à long terme	589 462,20	59,5	241 768,45	24,3
CAPITAUX ÉTRANGERS	654 433,90	66,1	687 547,10	69,0
Capitaux propres	309 262,30	31,2	308 560,45	31,0
Bénéfice de l'exercice	26 283,00		701,85	
Bénéfice résultant du bilan	26 283,00	2,7	701,85	0,1
CAPITAUX PROPRES	335 545,30	33,9	309 262,30	31,0
PASSIF	989 979,20	100,0	996 809,40	100,0



Comptes 2019

compte de résultat

	1.1.-31.12.2019	1.1.-31.12.18
	CHF	CHF
Cotisations annuelles fixes	61 500,00	61 500,00
Cotisations annuelles variables	503 400,00	483 450,00
Produits	564 900,00	544 950,00
Produit «Systèmes d'information»	1 988 666,90	1 917 274,30
Produit Gestion «Pool éthique clinique»	1 000,00	1 000,00
Produit «Hygiène»	110 874,00	109 682,00
Produit «Qualivista AVALEMS»	40 000,00	40 000,00
Produit «Informatique AVALEMS»	150 000,00	150 000,00
Produit «BESAdoc»	857 202,50	0,00
Produit «Seminaire/Formation»	21 438,70	9 724,99
Produit «Gestion/Seminaire/Form.»	0,00	200,00
Autres produits	4 735,05	24 000,30
Autres produits	3 173 917,15	2 251 881,59
CHIFFRE D'AFFAIRES RÉSULTANT DES PRESTATIONS DE SERVICES	3 738 817,15	2 796 831,59
Cotisation «CURAVIVA»	-46 558,40	-45 484,80
Cotisation «ORIF Valais»	-50,00	-50,00
Cotisation «ARODEMS»	-200,00	-200,00
Cotisation «Commission Tripartite»	0,00	0,00
Cotisation «Alter Ego»	-150,00	-40,00
Cotisation «OrtraSSvs.»	-8 100,00	-8 100,00
Cotisation «Proches aidants»	-100,00	-100,00
Cotisation «ASI»	-245,80	0,00
Cotisation «V. f. Sterbe- & Trauerb.»	-120,00	0,00
Cotisation «Alzheimer Suisse»	-200,00	0,00
Charges d'affiliation	-55 724,20	-53 974,80
CHARGES D'AFFILIATION	-55 724,20	-53 974,80

	1.1.-31.12.2019	1.1.-31.12.18
	CHF	CHF
Charges «Service centraux»	-262 378,10	-111 651,10
Charges «Infrastructure»	0,00	-9 887,90
Charges «DOMIS»	-521 764,40	-1 059 200,65
Charges «BESA»/«BESAdoc»	-1 231 497,80	-350 425,40
Charges «CURAtime»	0,00	-44 753,78
Charges «OMNIS»	-610 460,00	-385 317,30
Charges «Qualivista»	-6 603,00	-9 068,45
Charges Informatique	-2 632 703,30	-1 970 304,58
CHARGES INFORMATIQUE	-2 632 703,30	-1 970 304,58
Charges «Seminaire/Formation»	-20 474,30	-9 873,50
Charges «Seminaire/Formation»	-20 474,30	-9 873,50
CHARGES «SEMINAIRE/FORM.»	-20 474,30	-9 873,50
Charges «CURAviva»	-3 974,10	0,00
Charges «CURAviva»	-3 974,10	0,00
CHARGES «CURAVIVA»	-3 974,10	0,00
Charges des prestations «Hygiène»	-109 582,00	-108 052,00
Charges «Hygiène»	-109 582,00	-108 052,00
CHARGES «HYGIÈNE»	-109 582,00	-108 052,00
RÉSULTAT BRUT	916 359,25	654 626,71

	1.1.-31.12.2019	1.1.-31.12.18
	CHF	CHF
Salaires net	-372 089,30	-316 765,57
Charges sociales	-133 569,80	-111 555,90
Assurance-accident (LAA)	-7 084,90	-6 038,00
Assurance indemnité journalière	-4 491,25	-3 812,50
Mandat de fiduciaire	-19 179,80	-16 324,15
Mandat de traductions	-27 743,50	-19 935,20
Mandat externe	-9 322,95	-700,00
Formation et formation continue	-6 939,35	-6 845,00
Frais professionnels	-9 967,55	-12 756,80
Indemnités forfaitaires	-4 800,00	-4 800,00
Charges de personnel	-595 188,40	-499 533,12
CHARGES DE PERSONNEL	-595 188,40	-499 533,12
RÉSULTAT BRUT		
après charges personnel	321 170,85	155 093,59
Rémunération Président et Vice	-7 000,00	-7 000,00
Rémunération Comité	-10 000,00	-10 000,00
Rémunération Commissions	-8 200,00	-11 750,00
Frais de comité	-189,00	-2 901,40
Charges de publicité	-25 389,00	-31 651,40
Loyer	-40 803,40	-39 707,50
Nettoyage	-9 707,60	-9 583,45
Entretien et réparation et charges	-564,60	-245,40
Loyer des machines	-2 804,40	-2 584,80
Charges de locaux	-53 880,00	-52 121,15
Assurances de patrimoine	-525,00	-525,00
«Assurances-chose/RC entreprise/ Perte exploitation»	-722,20	-800,65
Protection juridique	-603,80	-603,80
Charges d'assurances	-1 851,00	-1 929,45

	1.1.-31.12.2019	1.1.-31.12.18
	CHF	CHF
Matériel de bureau	-1 580,50	-1 143,65
Littérature, journaux, magazines	-1 902,80	-1 824,35
Evénements	-7 409,35	-9 088,10
Téléphone / Internet	-2 398,40	-1 861,10
Correspondance	-2 111,40	-655,00
Informatique SG	-9 194,25	-4 333,00
Publication / Impression	-18 182,40	-274,15
Site internet	-786,20	-371,55
Autres charges d'exploitation	-320,90	-1 081,45
Charges de fonctionnement	-43 886,20	-20 632,35
Projets stratégiques	-166 385,00	-44 157,00
Charges projets stratégiques	-166 385,00	-44 157,00
TOTAL DES CHARGES	-291 391,20	-150 491,35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION avant amortissements de valeur, résultat financier et impôts (EBITDA)	29 779,65	4 602,24
Amort. mobilier et installation	0,00	-4 005,35
Amortissements	0,00	-4 005,35
RÉSULTAT D'EXPLOITATION avant résultat financier et impôts (EBIT)	29 779,65	596,89

	1.1.-31.12.2019	1.1.-31.12.18
	CHF	CHF
Intérêts payés	-274,40	-249,58
Charges financières	-274,40	-249,58
Intérêts reçus	3,75	4,54
Produits financiers	3,75	4,54
CHARG. ET PROD. FINANCIERS	-270,65	-245,04
RÉSULTAT D'EXPLOITATION avant impôts (EBT)	29 509,00	351,85
Prestations «Pool éthique clinique»	-23 000,00	-23 000,00
Produit «Pool éthique clinique»	23 000,00	23 000,00
Succès hors exploitation	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	-3 226,00	0,00
Charges exceptionnelles	-3 226,00	0,00
Produits exceptionnels	0,00	350,00
Produits exceptionnels	0,00	350,00
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	-3 226,00	350,00
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE avant impôts	26 283,00	701,85
Provision pour impôts dûs	0,00	0,00
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	26 283,00	701,85





Comptes 2019

Investissements/Amortissements

INVESTISSEMENTS

(en CHF)	Valeur	Augmentation	Diminution	Variation	Total
Compte	01.01.19	2019	2019	avant amort.	
Machines, appareils	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Mobilier, installations	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Total	2,00	0,00	0,00	0,00	2,00

AMORTISSEMENTS

	Valeur	Amortissement	Valeur	Amortissement	Total
	après invest.	immédiat	avant amort. ord.	%	CHF
					31.12.19
Machines, appareils	1,00	0,00	1,00	30	1,00
Mobilier, installations	1,00	0,00	1,00	25	1,00
Total	2,00	0,00	2,00		2,00



Commentaires sur les comptes 2019

PARTICIPATIONS

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 27 juin 2019, l'AVALEMS a fondé la société IT SLD Solutions SA avec un capital-actions de 100'000.- CHF. Ce montant de participations correspond au capital-actions de la nouvelle société.

FONDS «POOL ÉTHIQUE CLINIQUE»

Conformément à la décision de l'Assemblée générale du 30.11.2017 et des annexes relatives à la constitution d'un «Pool éthique clinique», le bénéfice ou le déficit réalisé par le «Pool éthique clinique» doit être comptabilisé par un fonds dédié. En 2019, la différence entre les produits et les charges liés au «Pool éthique clinique» est de -2'371.25 CHF. Ce montant est déduit du fonds «pool éthique clinique».

PROVISIONS POUR PROJET

Conformément à la décision du comité du 13 février 2020, la provision pour projets a été augmentée de 150'000.- CHF. Le montant total de la provision est porté à 185'000.- CHF. Conformément à la décision du comité du 13 février 2020, cette provision pour projets a été constituée depuis ce compte de charge «Projets stratégiques» pour un montant de 150'000.- CHF. Conformément à la décision du comité du 13 février 2020 et dans le respect des axes décidés lors de l'Assemblée générale concernant l'augmentation des cotisations, l'utilisation de cette provision se fera dans le domaine des études et de la communication, selon le plan d'utilisation suivant:

ANNÉE 2020	<ul style="list-style-type: none">• 20'000.- CHF : Mandat de communication• 20'000.- CHF : Enquête bien-être résidents
-------------------	---

ANNÉE 2021	<ul style="list-style-type: none">• 20'000.- CHF : Mandat de communication• 20'000.- CHF : Étude domaine RH
-------------------	--

ANNÉE 2022	<ul style="list-style-type: none">• 20'000.- CHF : Mandat de communication• 20'000.- CHF : Formation / E-learning
-------------------	--

ANNÉE 2023	<ul style="list-style-type: none">• 20'000.- CHF : Mandat de communication• 20'000.- CHF : Enquête esqarres
-------------------	--

PROVISIONS POUR INFORMATIQUE

Conformément à la décision de l'assemblée générale du 27 juin 2019, la provision au bilan en 2018 a été utilisée pour financer la participation de 100'000.- CHF en lien avec la fondation de IT SLD Solutions SA. Les 95'000.- CHF restants seront versés à IT SLD Solutions SA en 2020 pour des prestations futures de la société informatique aux EMS valaisans. Conformément à la décision du comité du 13 février 2020, cette provision a été augmentée de 300'000.- CHF. Le montant total de la provision est porté à 395'000.- CHF. Cette provision provient des comptes de charges «DOMIS», «BESAdoc» et «Services centraux». Cette provision servira uniquement à financer des projets informatiques par le biais de la société IT SLD Solutions SA ou afin de doter cette dernière des ressources nécessaires au bon fonctionnement des SI destinés aux EMS valaisans. L'utilisation par versement à IT SLD Solutions SA sera étudiée par le Conseil d'administration de la société ainsi que le comité de l'AVALEMS afin de réduire l'impact fiscal et sera échelonnée dans le temps. Le plan d'utilisation suivant est donné à titre indicatif: 100'000.- CHF: audits, recherches, ressources, comparatifs et analyses; 200'000.- CHF: réduction de la participation informatique pour les EMS.

PRODUITS «INFORMATIQUES»

Les produits informatiques, principalement par le compte «Produit BESAdoc», ont été plus élevés que projeté, notamment en raison d'un appel de fonds spécifiques, décidé après le dépôt du budget 2019, concernant la mise en place du module BESAdoc pour le Valais romand.

CHARGES «SERVICES CENTRAUX»

Les charges liées aux services centraux ont été moins importantes que projeté. Certains travaux stratégiques (études et mandats) ont été mis en attente depuis la décision de l'Assemblée générale de créer une société anonyme. Par ailleurs, de nombreuses licences ont été résiliées, ce qui explique la différence entre le budget et les comptes. Une provision pour informatique a été constituée depuis ce compte de charges pour un montant de 150'000.- CHF.

CHARGES «DOMIS»

Les charges liées au changement d'hébergement sont inférieures aux prévisions, ce qui explique cette légère compression des charges.

CHARGES «BESA/BESADOC»

Les charges BESA/BESAdoc ont été plus élevées que budgété en raison de frais d'acquisition. Ces charges ont été validées par circulaire après la publication du budget. Une provision pour informatique a été constituée depuis ce compte de charges pour un montant de 150'000.- CHF.

CHARGES «OMNIS»

Les charges OMNIS ont été plus élevées que budgété en raison des coûts de sortie anticipée des contrats avec KAlno ainsi que des mesures de transfert de serveur. Ces charges ont été validées par circulaire lors de la décision d'acquérir BESAdoc pour le Valais Romand.

CHARGES «PUBLICATION/IMPRESSION»

Les charges de publication et d'impression ont été plus élevées en raison de la mise en place du nouveau rapport annuel ainsi que des cartes de vœux en fin d'année.

CHARGES «PROJETS STRATÉGIQUES»

Conformément à la décision du comité de lancer une enquête sur la satisfaction des résidents et des proches, l'AVALEMS a payé en 2019 la première tranche de 10'000.- CHF pour cette étude aux prestataires (HES-SO Fribourg). Conformément à la décision du comité du 13 février 2020, une provision pour projets a été constituée depuis ce compte de charge pour un montant de 150'000.- CHF.



© 2015, All rights reserved. Photo: Frederic Frick



Rapport de l'organe de révision destiné à l'Assemblée générale

Monsieur le Président,
Chers membres,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé le 05 février 2020 au contrôle des comptes annuels de l'AVALEMS, clôturés en date du 31 décembre 2019.

Le bilan, dont le total s'élève à CHF 989'979,20 et le compte de pertes et profits qui présente un profit net de CHF 26'283,00 concordent avec la comptabilité.

Toutes les pièces justificatives ont été mises à notre disposition et tous les renseignements utiles nous ont été fournis.

Sur la base de notre examen, nous vous proposons, Monsieur le Président, chers membres, d'approuver les comptes 2019 de l'AVALEMS qui vous sont soumis et d'en donner décharge aux organes responsables.

Sion, le 5 février 2020

Les contrôleurs:

German Varonier

Claude Crettol

Merci à tous!



avalems

Avenue de la Gare 29
CH – 1950 Sion

027 323 03 33
info@avalems.ch
www.avalems.ch